

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Espagne aux prises avec des difficultés intérieures et extérieures. Le Maroc sera-t-il abandonné? — La question de la zone de Cologne: dans quelles conditions les Alliés pourraient-ils l'évacuer? — Le désarmement du Reich: les révélations du « Daily Mail ».

— La crise gouvernementale allemande: en plein chaos.

Les difficultés, avec lesquelles l'Espagne lutte depuis des mois, semblent croître de jour en jour. Au Maroc, la situation des troupes espagnoles risque de devenir critique d'un moment à l'autre: Abd-el-Krim a occupé Chechaouen; la tribu des Andjeras a enlevé le camp d'El-Ksar Seguir et menace les communications des Espagnols avec Tetouan. Ces fâcheux événements du Rif ont, naturellement, leur répercussion à Madrid sur la position du Directeur, dont les jours paraissent comptés.

En vain des mesures sont prises pour réprimer les manifestations du mécontentement: les efforts pour museler la presse, pour paralyser l'action des partis, pour étouffer la voix de l'opposition, ne sauraient suffire à masquer le malaise sans cesse grandissant.

Il est devenu tel, qu'on ne voit guère comment le général Primo de Rivera pourra vaincre l'ensemble des difficultés présentes, à son retour du Maroc, après la Noël.

En fait, une seule issue paraît possible, si l'on veut éviter le pire: le retour à l'ordre constitutionnel. Or, ce retour lui-même se heurte à de sérieux obstacles.

Il serait déjà un fait acquis, si le dictateur espagnol avait pu réaliser son projet de transmettre le pouvoir à un gouvernement civil. Mais les hommes de bonne volonté semblent faire défaut pour hériter du fardeau gouvernemental dans des conditions aussi anormales.

Pour tout dire, le général de Rivera est comme le prisonnier de sa propre politique. Quel sera finalement le dénouement de cette situation déconcertante? On ne peut le prévoir.

Il est pourtant une situation de fait qui nous touche au plus haut point et dont nous avons le droit, nous Français, de nous préoccuper. L'Espagne songe sérieusement à procéder à l'évacuation du Maroc: c'est peut-être pour elle le seul moyen d'éviter d'en être chassée.

Cette évacuation créerait, de l'avenue même des Espagnols, un véritable péril de caractère général. Ils n'en prétendent pas moins conserver, même absents, tous leurs droits sur la partie du Maroc où ils n'ont pu établir leur autorité.

Or, la France pourrait-elle, sans faire courir les plus grands risques à ses positions algériennes et marocaines, laisser se constituer un foyer d'anarchie dans la zone espagnole du Maroc?

L'échéance du 10 janvier 1925 constitue un tournant dans l'histoire de l'après-guerre. C'est à cette date non seulement que les clauses commerciales du traité de Versailles cessent d'avoir cours, mais que se pose la question de l'évacuation de la zone de Cologne par les troupes alliées qui l'occupent actuellement.

Cinq ans, en effet, se seront écoulés à cette date depuis la mise en vigueur du traité de paix dont l'article 429 stipule que cette zone sera évacuée « si les conditions du présent traité sont fidèlement exécutées ».

Quelle solution les alliés donneront-ils à ce problème? On sait que les Anglais sont, dès à présent, d'accord avec nous pour reconnaître que l'évacuation de la zone de Cologne ne pourra pas s'effectuer à la date du 10 janvier prochain.

Une note officieuse Reuter, publiée récemment, précise que « la question du retrait des troupes doit être examinée et décidée par l'ensemble des alliés ».

Quant à la France et à la Belgique, qui sont, plus que tous les autres al-

liés, intéressés à se prémunir contre une agression possible du Reich, il est fort douteux qu'elles consentent à une prompt évacuation de la zone de Cologne.

Examinant dans le Temps cette question, le général Nudant s'attachait l'autre jour à montrer les raisons que les Alliés ont de demeurer dans la Ruhr.

Le général Nudant écrivait: « On assure, à moindre prix, l'occupation de la Rhénanie et la sécurité de notre frontière; — On réduit au minimum les risques d'agression; — On se donne, le cas échéant, le maximum de chances de porter initialement la guerre en territoire ennemi; — On, enfin, conserve l'avantage d'une mainmise sur les richesses industrielles de la région de Cologne et de la surveillance possible du bassin de la Ruhr, il faut se garder d'évacuer la zone de Cologne avant d'avoir acquis la certitude de l'impossibilité matérielle et morale d'une agression dans l'avenir de la part de l'Allemagne ».

C'est ce qu'avaient compris les auteurs du traité de paix, en 1919, au lendemain de la guerre, en subordonnant le commencement de l'évacuation des têtes de pont à cette certitude.

Cette certitude, l'avons-nous aujourd'hui? Certes, il serait excessif de prétendre que l'Allemagne veut la guerre. Par contre, il n'est pas douteux qu'elle ne veuille pas désarmer.

Les élections du 7 décembre nous ont instruits sur l'état du désarmement moral de l'Allemagne: elle paraît s'acheminer vers un gouvernement nationaliste.

Quant au désarmement matériel, il est à peu près inexistant. En attendant que la Commission interalliée de contrôle publie son rapport officiel sur ses investigations, le Daily Mail, par une série d'articles, vient d'attirer l'attention sur cette question du désarmement de l'Allemagne.

Les articles du Daily Mail offrent, au moins, cet intérêt qu'ils prouvent que leur auteur a eu connaissance des rapports des commissions d'enquête chargées de visiter l'Allemagne et qui serviront de base à l'établissement du travail d'ensemble soumis à la Conférence des ambassadeurs.

Le Daily Mail nous apprend ainsi qu'à Königsberg, on a trouvé des obusiers de 155 montés sur attelages, des canons de 220 et de 280 montés sur voie ferrée et soigneusement dissimulés; à Kiel, des fabriques d'auto-mitrailleuses; à Essen, chez Krupp, une production considérable de fusils et un peu partout des dépôts d'équipements et de vivres de réserve fort supérieurs aux besoins normaux.

Les conclusions du journal anglais sont les suivantes: 1° Le contrôle militaire allié s'est heurté à l'obstruction systématique des autorités allemandes; 2° Un Comité nommé par la Société des Nations rencontrerait, probablement, encore plus de résistance; 3° L'état-major allemand est reconstitué et prêt à effectuer la mobilisation d'une armée sur le pied de guerre;

4° L'Allemagne possède une armée secrète et illégale, en plus de l'armée régulière; 5° La destruction des fabriques de munitions et d'armes n'a pas été faite, comme les Alliés l'avaient ordonné. Les usines continuent à fabriquer et sont en état de procéder sans délai à des fabrications de guerre intensives.

En admettant même — ce qui n'est nullement certain — que le Daily Mail ait poussé au noir son tableau des armements allemands, il est manifeste que le Reich n'a pas désarmé et que les Alliés se sont trouvés impuissants à assumer leurs investigations de contrôle.

Dans ces conditions, nous ne saurions, sans commettre la plus grave imprudence, renoncer à exercer quelque contrôle en Allemagne et, à plus forte raison, à assurer notre sécurité en conservant les gages que nous détenons encore.

La crise gouvernementale allemande est officielle depuis lundi. Pour l'instant, le chaos règne dans la situation politique et parlementaire: les partis font leur examen

de conscience, ne sachant trop finalement quelle attitude adopter. En vain, des combinaisons ministérielles sont mises en avant: ce sont des « ballons d'essai ».

Il faut s'attendre d'ailleurs à ce que la crise se prolonge: en Allemagne, toutes les crises ministérielles sont laborieuses et toujours compliquées; le goût de la manœuvre se donne libre cours; surtout les dénouements les plus inattendus, les plus déconcertants restent possibles.

Pour le moment, la situation se présente ainsi: logiquement, M. Stresemann devrait être chargé de constituer le futur cabinet, puisqu'il est le chef du parti qui a provoqué la chute du chancelier Marx; mais M. Stresemann s'est éloigné de Berlin au moment même où sa présence s'imposait; que fera-t-il s'il est sollicité par le président Ebert de constituer le gouvernement.

Un fait est à noter qui diminue pour les nationalistes les chances d'arrivée au pouvoir: les partis du centre ne sont nullement disposés à accorder les yeux fermés, passivement leur concours à la droite; ils veulent « voir » et approuver pour soutenir.

Dans ces conditions, la droite montre moins d'assurance et de prétention qu'il y a une semaine. Mais, nous ne sommes pas au terme de la crise!... M. D.

INFORMATIONS

Le Président Coolidge contre la course aux armements

On annonce que le président Coolidge s'occupe personnellement de la défense nationale, question qui a récemment provoqué quelque effervescence dans tout le pays. Il est d'avis que les Etats-Unis exécutent l'accord naval de Washington à la lettre et, après avoir examiné tous les renseignements confidentiels à sa disposition, il est convaincu que l'accord est également observé par tous les autres signataires.

Le président désire exercer toute son influence contre une course aux armements à laquelle son pays pourrait participer, convaincu qu'il est que la course aux armements a été l'un des facteurs qui ont contribué à provoquer la guerre mondiale.

Les dettes interalliées

Pour la première fois depuis la consolidation de sa dette, la Grande-Bretagne a effectué, mardi, un paiement semestriel de 91 millions de dollars en numéraire au lieu de se servir des « libertybonds » par suite de la prime que ces bons atteignent.

La dette de la France aux Etats-Unis

Le correspondant du « Daily Chronicle » à New-York télégraphie à son journal: Il n'est pas question à Washington de réduire la dette française, mais on croit dans les milieux bien informés que dès que les débiteurs de l'Amérique auront fait preuve de bonne volonté et acquitté une partie de leur dette, les Etats-Unis auront un autre « beau geste » aux yeux du monde: ils convoqueront une conférence financière des puissances intéressées pour examiner la question de la réduction et peut-être même de l'annulation pure et simple des sommes restant dues. Toutefois, on ajoute que ce moment sera seulement jugé opportun lorsque toute probabilité de guerre aura été écartée.

Les Etats-Unis s'inquiètent des armements navals du Japon

M. Wilbur, ministre de la marine, a signalé à la commission du budget de la Chambre des représentants que les Japonais construisent en hâte dix navires de guerre de types que n'ont pas interdits les accords de Washington sur le désarmement, et ont fait récemment des manœuvres navales en prévision d'une guerre avec les Etats-Unis: « La flotte japonaise, a déclaré M. Wilbur, a fait au cours de ces

dernières semaines des manœuvres sur une grande échelle et a été entièrement mobilisée. Ces exercices se sont déroulés sur les côtes orientales et méridionales du Japon, et avaient comme thème une attaque par une grande force navale ennemie venant du sud et de l'est. »

Von Jagow est gracié

Le président d'empire allemand a gracié l'ancien président du gouvernement von Jagow qui avait été condamné à cinq ans de forteresse pour avoir participé au coup d'Etat Kapp. M. von Jagow a subi trois ans de sa peine qui lui avait été infligée.

L'ex-kaiser dans la... misère!!

L'ex-kaiser fait savoir qu'il ne peut pas trouver l'argent suffisant pour faire un cadeau de Noël à sa femme. Il a écrit à de nombreuses sociétés qu'il ne pouvait leur envoyer cette année son présent habituel. Il dit qu'il a réduit à ce point son train de maison qu'il n'a plus que quarante personnes à son service.

Une lettre de protestation et de menace de la Russie aux Etats-Unis

M. Tchitcherine a adressé à M. Hughes un télégramme l'informant que les autorités ont découvert dans la péninsule de Tchukotsk, dans la baie d'Emma, une plaque de cuivre encastrée dans un rocher prouvant qu'en 1920 des observations magnétiques ont été faites sur le littoral soviétique.

M. Tchitcherine proteste hautement auprès du gouvernement des Etats-Unis « contre les agissements illicites de ses fonctionnaires, incapables de distinguer où finit le territoire de leur Etat et où commence le territoire d'un autre Etat souverain, et notifie que si se renouvelait une semblable violation des droits légitimes de l'Union des Républiques soviétiques, elle serait sévèrement réprimée par le gouvernement soviétique. »

Christiania reprendra le 1^{er} janvier le nom d'Oslo, abandonné depuis 300 ans

Conformément à la loi votée le 11 juillet dernier, la capitale de la Norvège, connue sous le nom de Christiania de 1624 à nos jours, reprendra, à partir du 1^{er} janvier 1925, le nom d'Oslo, qu'elle a porté de 1047 à 1624. La ville d'Oslo, fondée il y a bientôt 900 ans, avait été ravagée par un incendie en 1624.

Le roi Christian, qui régnait alors, fit construire, à côté de l'ancienne capitale, une nouvelle ville, et il lui donna le nom de Christiania. Le nom d'Oslo est resté à l'étranger longtemps en usage après 1624. C'est ainsi que sur les cartes françaises de la fin du dix-huitième siècle on trouve plus souvent le nom d'Oslo que celui de Christiania.

Les vieux quartiers de la capitale conservent le nom d'Oslo, qui est d'ailleurs toujours en usage au point de vue religieux et judiciaire.

Il y a toujours des mines flottantes dans le Pas-de-Calais

On continue à constater presque chaque jour la présence de mines flottantes dans le détroit du Pas de Calais. Mardi, encore, le chalutier « La-Liane », de Boulogne, est rentré au port avec une mine qu'il avait relevée à six milles, au nord-ouest de Gravelines.

Les artificiers du front de mer ont débarqué le dangereux engin.

Les communistes bulgares prépareraient une nouvelle révolution

Une réunion de communistes a eu lieu dans la commune de Vitbol, près de Vidin. Le frère de l'ancien ministre agrarien Othof a parlé de préparatifs à faire en vue de la révolution qui éclatera au printemps prochain. Les autorités ont procédé à onze arrestations.

France, Italie, Angleterre et le problème africain

M. Aristide Briand a déclaré à un journal italien, la Tribuna, n'avoir abordé aucune question politique importante dans ses conversations avec M. Mussolini.

« Que pensez-vous de la situation en Afrique septentrionale? » a demandé le rédacteur en chef de la Tribuna. « La seule chose que je puisse vous dire, a répondu M. Briand, c'est qu'avant peu il y aura une conférence anglo-franco-italienne dans laquelle le problème de l'Afrique sera discuté. »

En Albanie

Le bureau de presse du gouvernement communique que des bandes armées de bombes, de mitrailleuses et de canons, composées d'éléments serbes, monténégrins, russes, bulgares et albanais et de ressortissants yougoslaves se dirigent de divers points du nord de l'Albanie vers Zhur-Gora, Topojani, Lasi, Kruma Kuski et les montagnes Skutari.

L'ancien ministre albanais Ahmet Zogou se trouverait à Dibra, en Yougoslavie. D'après les dernières nouvelles d'Albanie reçues à Belgrade, les belles ont capturé les villes de Scutari et de Kroja, et marchent maintenant sur Tirana, la capitale.

En Amérique « sèche »

Au cours de la dernière année fiscale, les autorités américaines ont arrêté 66.111 contrevenants à la loi de prohibition. D'autre part, 2.579 automobiles et 111 bateaux qui transportaient des boissons alcoolisées ont été confisqués.

Enfin, rien que dans les Etats de New-York et de Pensylvanie, les agents de la prohibition ont découvert 76 brasseries clandestines.

En Espagne

Une note officielle indique un nouveau et brusque changement des intentions du général Primo de Rivera. Elle déclare en effet que le directeur va continuer indéfiniment, l'idée d'un retour prochain au système normal de gouvernement ayant été abandonnée.

Dans l'armée et la population, l'effervescence augmente.

Au Maroc espagnol

Deux mille hommes sont envoyés pour mater les rebelles. Le poste espagnol d'El-Ksar-Seiguir, qui vient d'être occupé par des rebelles marocains, possédait une garnison de 60 hommes. Quinze espagnols ont été tués au cours de l'attaque, le reste a été fait prisonnier. Après l'opération, les Rifains ont détruit le poste.

Une expédition, forte de 2.000 hommes, a été envoyée de Tetouan sur les lieux. De Tanger on a entendu le canon. A Tanger, on entendait le son des violentes canonnades venant de la région d'Anjera, dans la zone espagnole.

Les plans du dirigeable géant américain

Les experts navals et aéronautiques ont présenté au Congrès des plans pour la construction d'un nouveau dirigeable dont la capacité serait plus du double de celui du zepelin récemment livré par l'Allemagne aux Etats-Unis. Le nouveau dirigeable aurait environ 240 mètres de long, 37 mètres de diamètre et un rayon d'action de 7.150 milles marins. Il coûterait 6 millions de dollars.

600.000 fr. de bijoux volés

M. James Nogheira, riche Brésilien, de passage à Nice, a été victime d'un cambriolage particulièrement audacieux. Pendant son sommeil, un malfaiteur s'est introduit par la fenêtre, dans sa chambre, située au premier étage, et reparti par le même chemin, emportant un sac à main conte-

nant tous les bijoux de Mme Nogheira, évalués à 600.000 francs. Les recherches faites pour retrouver le voleur sont restées jusqu'ici sans résultat.

La lutte contre les formalités du fisco

M. Pierre Taittinger vient de déposer deux propositions de résolution: la première tendant à réduire les formalités administratives en ce qui concerne les réclamations en matière de contributions directes; la deuxième tendant à donner aux contribuables des délais suffisants pour les réclamations en matière d'impôts.

Chambre des Députés

Séances du 16 décembre 1924. MATIN. La Chambre continue la discussion de la loi d'amnistie. M. Maupiol demande la suppression du paragraphe 29 qui amnistie les infractions à la loi sur les appellations d'origine. Mais par 320 voix contre 240, le paragraphe 29 est voté.

M. Ybarnegaray demande la disjonction du texte de l'article de l'amnistie de MM. Malvy et Caillaux. Il regrette dit-il, que le témoignage de M. Poincaré déclarant qu'il n'y avait aucun fait à la charge de M. Malvy, ait été si tardif.

Quant à M. Caillaux, dit-il, son crime, c'est de n'avoir pas cru à la victoire, d'avoir joué sur la défaite du pays. Il déclare que l'amnistie pour MM. Malvy et Caillaux ne serait pas le geste du pardon, mais au contraire le signal d'une nouvelle ère de discordes.

M. Hesse dit qu'un débat pourra s'instituer pour établir les conditions dans lesquelles on a pu obtenir la condamnation de M. Malvy. M. Ybarnegaray déclare que ce qu'il faut savoir c'est, si oui ou non, il est vrai que M. Malvy a encouragé Almeraya, si M. Malvy persiste à demander la révision de son procès, et s'il citera M. Clémenceau comme accusé au cours de cette révision.

M. Malvy répond que c'est à son corps défendant qu'il a été compris par la Commission dans le projet d'amnistie. Le seul verdict du peuple qui l'a rélé député lui suffit. Il déclare qu'il n'a jamais rien fait à propos d'Almeraya qui n'ait été connu et approuvé par le Gouvernement. Il reconnaît avoir subventionné le « Bonnet Rouge », mais c'est à la suite d'une délibération du Conseil des ministres présidée par M. Poincaré. Sur les 20.000 francs remis à Almeraya, il y en avait 10.000 donnés par M. Millerand, ministre de la guerre et 10.000 donnés par M. Der cassé, ministre des affaires étrangères et ces 20.000 francs lui ont été remis par M. Viviani, président du Conseil.

Il ajoute que lorsqu'il s'est aperçu que le « Bonnet Rouge » commençait à changer de ligne politique il prit des mesures contre lui. Il conclut en demandant la nomination d'une Commission d'enquête.

L'ensemble de l'article 2 du projet d'amnistie est voté par 347 voix contre 196.

SOIR. La Chambre reprend la discussion du projet d'amnistie. Les articles 3 et 4 sont adoptés. L'article 5 a pour objet d'écarter du bénéfice de l'amnistie certains crimes militaires tel que celui d'intelligence avec l'ennemi.

M. Lafarge proteste contre le texte qui vise les faits qui se sont passés en 1920, faits commis par certains militaires sur le front russe pendant la guerre.

M. Viollette dit qu'il y a une différence essentielle entre la désobéissance devant l'ennemi et la désobéissance quand il n'y a pas de déclaration de guerre.

M. Berthon parle en faveur de Soudou qui n'a joué qu'un rôle politique en Russie, où il n'a jamais tenu un rôle de combat.

Un amendement de M. Lafarge tendant à supprimer de l'article 5 les mots « lorsque la déclaration est intervenue dans les formes légales » est repoussé par 315 voix contre 225; l'article 5 est voté. Les articles 6 et 26 sont adoptés.

L'ensemble du projet est voté par 365 voix contre 120.

Séance du 16 décembre 1924

Le Sénat discute le projet fixant la durée du service militaire...

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Héral tendant à l'exclusion de l'annistie...

Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 13 décembre 1924, M. Lartigue (Pierre)...

Gendarmerie

M. Mialet, gendarme à Sousceyral, est affecté à la brigade de Vayrac.

Octroi de Cahors

M. Fénelon, receveur de l'octroi de Cahors est nommé brigadier...

Tribunal de Commerce

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu dimanche au tribunal de commerce de Cahors.

Sur nos Marchés

Les marchés de la région, et de Cahors, en particulier sont occupés...

Le marché s'ouvre dès le matin, après l'arrivée des premiers trains...

Les cours ne subissent pas de grandes fluctuations du matin à la fin de la journée...

Un fin gourmet passe souvent la langue sur les lèvres quand il parle d'un foie, d'un quartier d'oie, d'un cou farci...

Comment parvient-on à engraisser l'oie ? Un de nos confrères l'indique :

Les oies sont enfermées dans un endroit obscur, frais sans être humide...

Comment parvient-on à engraisser l'oie ? Un de nos confrères l'indique : Les oies sont enfermées...

Le législateur, l'ancien ministre de la Guerre, est un homme de bien...

Décembre et janvier sont deux mois de franchises ripailles pour ces amateurs quand ils savent, par avance, le jour où dans des maisons amies...

Cette époque, le froid vif ouvre les estomacs et les gosiers, car grillons, carcasses, cous sont salés et le bon vin de la récolte dernière a une saveur particulière.

LOUIS BONNET.

La caisse d'épargne va augmenter le taux de l'intérêt

L'Administration des postes et télégraphes signale qu'à partir du 1er janvier 1925, le taux de l'intérêt servi par la Caisse nationale d'épargne...

Nos compatriotes à Paris

Le temps avait mis son manteau de pluie, de boue et de froidure. Aussi est-ce sans un regret, sans une larme...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

Plus de cent cinquante personnes ont été présentes à la séance tenue à la mairie de Cahors...

L'arrondissement de Cahors qui habite Paris.

Le compte détaillé des personnes connues et des figures amies nées ici, nous sommes donc obligés de renoncer à ce dénombrement...

Une partie artistique de tout premier ordre, organisée par notre inlassable ami Frécheville...

Ensuite, M. de Lacam, notre vice-président, rappela avec émotion l'immense douleur que la Société des « Cadets du Quercy » a éprouvée en apprenant la mort prématurée...

Puis ce fut, dans la foule magnifique du complet succès, la sauteuse endiablée au son des patus entrainés...

Pendant qu'évoluaient cette jeunesse et d'autres danseurs infatigables, l'Assemblée générale annuelle avait lieu dans une salle voisine...

Deux listes étaient en présence, mais les amis de Caniac, MM. Michel, Rozières père, Rozières fils, Delphéric, Bergougnoux, Frézats ont été élus...

Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Cristiani, ancien capitaine de gendarmerie...

C'est le dimanche 21 décembre à 2 heures de l'après-midi qu'aura lieu la fête annuelle de l'Arbre de Noël...

Cette matinée se tiendra comme d'habitude dans la Grande Salle du Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à Paris.

Un nombreux cortège a suivi le convoi funèbre au cimetière, où M. Chéry, a prononcé le discours suivant :

Livraison des tabacs Arrêté relatif à la livraison des tabacs de la récolte de 1924

Le Préfet de Lot. Vu les propositions du Directeur de la culture et des Magasins à Cahors, concernant la livraison de la récolte 1924...

ARRÊTÉ : Art. 1er. - Il est alloué aux cultivateurs une déduction de 1 fr. par hectare de champs, sur le nombre de feuilles comprises et brisées de feuilles éprouvées de la récolte...

Art. 2. - Par dérogation aux articles 182 et 199 de la loi du 28 avril 1916 et par application de la loi du 22 juin 1923, les quantités de feuilles mises à la charge des planteurs pour manquants, lors de la livraison de leurs récoltes est fixé à 20 francs le kilogramme.

Art. 3. - La Régie prendra livraison dans ses Magasins établis à Cahors et par ailleurs à partir du 15 janvier au Magasin de Cahors et au 30 janvier au Magasin de Souillac et dans l'ordre indiqué par le tableau ci-annexé.

Art. 4. - Les Magasins seront ouverts depuis une heure et demie jusqu'à quatre heures du soir, aux planteurs qui devront présenter leur tabac, la veille du jour de la livraison ou l'avant-veille, si le jour fixé est un lundi.

Art. 5. - Les Magasins de Cahors et par ailleurs à partir du 15 janvier au Magasin de Cahors et au 30 janvier au Magasin de Souillac et dans l'ordre indiqué par le tableau ci-annexé.

Art. 6. - Conformément aux dispositions de l'article 37 de l'arrêté du 15 juillet 1924 portant règlement pour la culture en 1924, les réceptions de poids devront être présentées et les livraisons effectuées 27 0/0. En cas de désaccord sur le taux de la réfaction, il sera procédé à la détermination de l'humidité du tabac par une expérience à l'étuve Gay-Lussac dans les conditions fixées à l'art. 37 susvisé.

Tableau indiquant l'ordre et la date de livraison des communes MAGASIN DE CAHORS

Tableau indiquant l'ordre et la date de livraison des communes MAGASIN DE SOULLAC

Tableau indiquant l'ordre et la date de livraison des communes MAGASIN DE SOULLAC

Tableau indiquant l'ordre et la date de livraison des communes MAGASIN DE SOULLAC

CHRONIQUE LOCALE

Le budget sera-t-il voté ?

Le budget sera-t-il voté, comme on l'annonçait, au 31 décembre 1924 ? Il paraît que ce n'est pas certain.

« J'apprends, dit-il, que le Sénat ne se refusait peut-être pas à examiner les budgets des dépenses à condition qu'il nous soit possible de lui envoyer l'ensemble de ces budgets le 16 décembre au plus tard.

« La Chambre pourrait ainsi, après le 18 décembre, entreprendre l'examen général de la loi de finances. Si le Sénat avait voté les dépenses, le mois de janvier suffirait sans doute au vote définitif du budget et l'on n'aurait à recourir qu'à un seul douzième.

Dégagée de la discussion budgétaire la Chambre pourrait alors, sans hâte, sans fièvre, aborder le travail législatif et consacrer plusieurs jours par mois au large examen des grands problèmes.

« Si, au contraire, le budget n'est pas voté à la Chambre avant la fin de l'année, la discussion rebondira en janvier et rendra nécessaire le vote de plusieurs douzièmes. Désordre dans les finances, désordre dans les travaux parlementaires, telles en seraient les conséquences.

Et la situation budgétaire s'en ressentira durement, car, ajoute-t-il, l'année 1925 sera lourde et particulièrement difficile, puisqu'il faudra faire face au remboursement de 22 milliards d'obligations.

Dans l'intervalle de la situation financière, il s'agit donc que la Chambre siège de jour et de nuit pour mettre sur pied le budget de 1925.

Mais le budget n'est pas encore voté par la Chambre, et encore que ces séances comme celles où des discussions oiseuses ont eu lieu, le désir du Président de la Commission des finances de la Chambre ne sera pas réalisé.

Commission — Saint-Soy, 28 février et 2 mars; Meyronne, 2 et 3 mars; Lacave, 2 mars; Saint-Denis-Martel, 3 et 4 mars; Vayrac, 4 mars; Bétiolle, 4 mars; Condat, 5 mars; Sirengues, 5 mars; Saint-Céré, 5 mars; Saint-Michel-Loubéjou, 5 mars; Prudhomme, 5 et 6 mars; Bratenoux, 6 mars; Loubrès, 6 mars; Planjau-gare, 7 mars; Durban, 7 mars; Reilhac, 7 mars; Lissac, 7 mars; Assier, 7 mars; Sonac, 9 mars; Saint-Simon, 9 mars; Espédaillac, 9 mars; Livernon, 9 et 10 mars; Grèzes, 10 mars.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Match de Championnat du 21 décembre courant à Toulouse
contre le FOOT-BALL CLUB

Les équipiers convoqués devront être rendus dimanche 21 courant à 6 heures du matin, à la gare de Cahors.

Les Membres de l'Aviron Cadurcien qui désirent accompagner l'équipe sont priés de se faire inscrire chez Monsieur Rolles avant vendredi 19 courant à midi.

Les équipiers de 2^e équipe sont priés de se rendre aussi nombreux que possible sur le terrain du Stade Lucien Desprès dimanche 21 courant à 14 heures. Entrée gratuite.

Banquet. — Nous rappelons à tous que le Banquet de l'Aviron Cadurcien aura lieu le 31 décembre courant à 7 h. 30, hôtel Laroche. Prière de se faire inscrire au plus tôt chez M. Rolles. Prix du banquet: 12 francs.

Nota. — MM. les Membres du Comité de rugby sont priés de se rendre sans faute à la réunion qui aura lieu vendredi 19 courant à six heures et demi du soir, Café de Bordeaux.

Arrondissement de Cahors

Puy-Pévéque

Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué pour dimanche prochain, à 15 heures. Ordre du jour: Session de novembre, affaires diverses.

Adjudication. — Dimanche 21 courant, à 13 heures, aura lieu à la mairie de Puy-Pévéque, en présence de M. le Maire, assisté de deux conseillers municipaux et du receveur municipal, l'adjudication des droits de place. La mise à prix est de 900 fr. et le cautionnement exigé est de 300 fr. Le cahier des charges est déposé au Secrétariat de la Mairie.

Empoisonnée. — Lundi soir, le quartier de la Poste était mis en émoi par des plaintes désespérées partant du local habité par Mlle G..., locataire de M. Bley. Quelques voisins accourus aussitôt s'aperçurent bien vite que la malheureuse avait absorbé du poison, dont les traces se trouvaient encore dans la chambre et firent appeler un docteur immédiatement.

Celui-ci s'empressa de faire absorber à Mlle G... un énergique contre-poison, et les soins les plus éclairés lui furent prodigués. Néanmoins, son état reste très grave.

On attribue cet acte de désespoir à des chagrins intimes.

Mauroux

Stupide méchanceté. — M. Abel Marès, de Mauroux, possède une grange, où sont remisées ses bêtes de travail, située sur la route de Fumel, à une centaine de mètres des dernières maisons du bourg. Cette grange est fermée à clef la nuit.

N'empêche que, dans la nuit de dimanche à lundi des individus y ont pénétré et, avec une corde qui se trouvait sur les lieux, ils ont attaché une vache par l'encolure et puis, de très court, avec la même corde, aux deux jambes de devant. On comprend la pénible situation où se trouvait la pauvre bête.

Aussi, à la suite des efforts qu'elle dut faire durant toute la nuit pour se dégager, ses jambes et son encolure avaient enflé sérieusement. C'est ainsi que la trouva, lundi matin, M. Marès en allant la soigner.

On se perd en conjectures sur les mobiles qui ont pu faire agir ces malfaisants d'un nouveau genre.

Est-ce l'œuvre de quelques écrivains...

...ils, qui ont voulu rire? Ou est-ce un acte de malveillance?

Quoi qu'il en soit, que les uns ou les autres soient persuadés que, tôt ou tard, ils seront pincés.

Sérignac

Football association. — Dimanche 14 décembre, notre équipe de l'Union Sportive Sérignacoise a reçu, sur son terrain de Glouyou, l'équipe première du Sporting-Club Tournonnais de Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne), en match amical.

Malgré la rigueur de la température, les deux équipes ont rivalisé d'entrain et d'allant.

Finalement, le match a été gagné par l'Union Sportive locale par 2 à 1. Le match revanche sera joué sur le terrain du Sporting-Club, à Tournon-d'Agenais, le dimanche 28 décembre.

St-Géry

Retraite. — M. Denis Gary, ex-garçon de recettes à la Société Générale, à Paris, est admis à faire valoir ses droits à la retraite; il vient habiter Saint-Géry, son pays d'origine, et sa maison natale.

Vicinaité. — Le chemin vicinal d'intérêt commun allant de St-Géry à Bergarguens, vient d'être terminé. Les propriétaires ayant des terrains dans cette direction sont heureux de cette nouvelle voie vicinale qui desservira, à la satisfaction de tous, les terrains de chacun d'eux.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Rugby. — L'équipe première du Groupe Sportif Figeacois, qui s'était rendue dimanche à Villefranche, pour la deuxième manche du championnat d'Auvergne, a fait match nul avec le Stade Villefranchais. Or, comme le club avait déjà vaincu le G. S. F. le 30 novembre dernier, pour la première manche, c'est à lui que revient l'honneur de prendre part à la finale pour le titre de champion d'Auvergne. Cette partie se disputera prochainement avec l'Association Sportive Bortoise.

Pendant que leurs aînés jouaient la dévotion à Villefranche, les jeunes de la 2^e équipe du G. S. F. infligeaient une maîtrise revanche à l'équipe correspondante du Stade Villefranchais, qui s'était rendue à Figeac. La partie a été très animée et c'est par 48 points à 0 que le Groupe Sportif Figeacois a eu les honneurs de la rencontre.

Banquet et bal. — Plusieurs jeunes gens des dernières classes ont projeté de se réunir dimanche prochain 21 décembre pour fêter leur libération. Depuis que cette décision a été prise de nombreuses adhésions ont été recueillies par les organisateurs et on peut prévoir que la soixantaine sera dépassée. Le banquet sera servi à l'Hôtel Grand (Hôtel des Ambassadeurs), rue Ségulier. Le soir, grand bal dans la salle du Théâtre Municipal mise gracieusement à la disposition des jeunes gens. L'orchestre sera fourni par la Société musicale « Les Artisans Réunis ». Cette petite fête s'annonce déjà sous les meilleurs auspices.

Probité. — Il y a une huitaine de jours, M. Castex, négociant, Avenue Victor-Hugo a trouvé devant sa maison une brouette abandonnée qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Porc égaré. — Le soir de la grande foire du 15, Mme Laborie, métayère à Roussille a trouvé dans un chemin dépendant de la propriété de M. Jouffroy un porc demi-gras pesant 80 kilos environ. En attendant que son propriétaire le réclame, l'animal a été logé avec ses congénères dont il partage la paille.

Le banquet des mutilés. — C'est dimanche prochain 21 décembre qu'aura lieu à Figeac le banquet des mutilés dont nous avons déjà parlé.

Le repas sera servi à l'hôtel des Carmes, après la réunion qui aura lieu à la mairie à 11 heures.

Marcihac

Nécrologie. — M. Falguières (Baptiste), boulanger, âgé de 71 ans, a été frappé d'une congestion, vendredi dernier. Ses obsèques ont eu lieu, dimanche, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

— Nous apprenons le décès de Mme Marceline Olivier.

La défunte, à peine âgée de 58 ans, était l'épouse de M. Olivier (Jules), cantonnier à Marcihac.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Succès. — M. Bramarigüe, instituteur, nouvellement installé à Marcihac, vient de subir avec succès les épreuves orales du certificat d'aptitude de pédagogie.

Nos félicitations.

St-Sulpice

Démission du maire. — M. le Préfet du Lot vient d'accepter la démission de M. Magné, maire de St-Sulpice, qui exerçait ses fonctions, à la satisfaction de tous, depuis de nombreuses années.

Tout en gardant l'espoir que, dans un avenir prochain, nous reverrons à la tête de notre commune cet excellent administrateur et ce sincère républicain, nous ne pouvons pas laisser inaperçu son départ.

Nos regrets et nos sympathies l'accompagnent dans sa retraite momentanée.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans les finances. — Nous avons le plaisir de relever à l'« Officiel » la promotion suivante: M. Neuville, percepteur à Vayrac figurant au tableau d'avancement pour la 2^e classe, 2^e échelon.

Nos cordiales félicitations.

Tribunal correctionnel. — L'affaire des vols à la tire commis à la foire de Vayrac est venue à l'audience du 16 décembre dernier, à 14 heures. Un public assez dense y assistait. De nombreux témoins ont été cités à la barre.

Trois prévenus sont assis au banc des inculpés.

Ils ont choisi pour défenseurs Mes Alibert et Serres, du barreau de Gourdon.

Les trois prévenus affirment n'avoir jamais mis les pieds, à Vayrac. Ils certifient avoir passé leur journée à Brive, le jour qu'on les accuse d'avoir volé, à Vayrac.

Tous les trois font des dépositions identiques. Ils montrent quelque embarras à indiquer l'emploi de leur temps dans la matinée.

Comme la soirée est déjà avancée, la suite de l'audience est renvoyée au lendemain 17 décembre pour le réquisitoire et les plaidoiries, ce qui occasionne une déception à l'auditoire.

AVIS

MM. les automobilistes, garagistes et chauffeurs sont informés qu'il leur faut employer le nouvel appareil scientifique et pratique, « Pneumoteur », qui, seul, permet, après un apprentissage de 5 minutes, de démonter sans fatigue n'importe quel pneu, même 955 x 155, en 30 secondes, et de le remonter, les 2 talons à la fois, en 30 secondes de plus. — Preuve fournie sur demande à l'« Agence Démontre », à CAHORS. Un voyageur se rend gratuitement à domicile et démontre l'appareil. — Prix 275 fr. franco. Garanti 10 ans, c'est donc 17,50 d'amortissement annuel. Grosse économie de temps, par conséquent d'argent. — Fabriqué en France, à St-Louis (H.-R.), par MM. B. Levallant et Cie.

Voyageurs, courtiers et entrepreneurs demandés. Article repris, argent rendu, si pas satisfaits. Ordres et mandats: JOUCLAS, Démontre, CAHORS.

Labastide-Murat

Matinées et soirées artistiques. — Notre infatigable société sportive la Fortunière, prépare en ce moment plusieurs représentations artistiques. Les répétitions vont bon train et tout fait augurer que ces représentations auront encore plus de succès que les précédentes.

Salviac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Salviac s'est réuni dimanche 14 décembre 1924, à 10 heures du matin, en assemblée extraordinaire.

Etaient présents: MM. Cambornac, maire; Lagard, adjoint; Mompert, Lacan, Albert Gay, Tragne, Bouscasse, Gimeste, Vielmont.

Absents: Edouard Besse, Caminade, Paul Besse et Ménauge.

M. Mompert est élu secrétaire et lit le procès-verbal de la dernière réunion, qui est acceptée à l'unanimité. M. le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre dans laquelle M. l'Inspecteur d'Académie demande au Conseil municipal de Salviac de vouloir bien prendre une délibération sur la suppression définitive du poste d'instituteur-adjoint à l'école publique de garçons, déjà vacant depuis plusieurs années.

Après avoir délibéré, le Conseil considérant que l'effectif scolaire n'a pas augmenté, approuve la suppression définitive du poste de deuxième adjoint à l'école de garçons et demande que la salle de classe ainsi libérée soit mise à l'entière disposition de la commune pour l'institution d'ouvrages post-scolaires.

A l'unanimité, cette délibération est acceptée et le Conseil municipal lève la séance à 11 heures.

Obsèques. — Dimanche dernier avaient lieu les obsèques de Mme Marie Cambon, épouse de M. Edouard Courbes, propriétaire à Mazou. Nos condoléances à sa famille.

Bal. — Nous apprenons qu'à l'occasion du nouvel An notre Société musicale offrira à ses membres honoraires, un bal à l'hôtel de ville. Cette décision sera ou ne peut mieux accueillie par la jeunesse. Dès que la date sera fixée, nous nous empresserons de la porter à la connaissance du public.

Vayrac

Deux cyclistes renversés par un camion. — Deux cyclistes, MM. Léonard Senon, 21 ans, et Pierre Deguy, pédalaient, la nuit venue, sur la route de la Barre. Un camion-auto non éclairé, venant derrière eux, les renversa. Deguy n'eut que quelques contusions, mais son camarade fut sérieusement blessé sur diverses parties du corps, notamment au bassin. Quant au chauffeur, il disparut dans la nuit; la gendarmerie le recherche.

Dernière heure

LA CRISE ALLEMANDE

M. Stresemann chargé de former le Cabinet

Le président du Reich a reçu mercredi à midi, le ministre des affaires étrangères, M. Stresemann, et lui a offert de constituer le Cabinet.

M. Stresemann a réservé sa décision jusqu'au soir.

« Pas de coalition de droite » dit le groupe du Centre

Le groupe du Centre du Reichstag a adopté une résolution disant notamment que le groupe du centre refuse principalement pour des motifs de politique extérieure, de participer à une coalition de droite.

Il ne participera qu'à un gouvernement ouvrant des crédits pour la continuation sans changement de la politique du juste milieu menée jusqu'à présent.

Le parti populiste se réserve

Le groupe du parti populiste a décidé, après avoir pris connaissance de la résolution du groupe du centre, de ne pas prendre une part active à la constitution du gouvernement.

Stresemann refuse de constituer le Cabinet

À la suite de la décision du parti populiste dont il est le chef, M. Stresemann a refusé de constituer le cabinet.

Chambre des Députés

Séances du 17 décembre 1924

MATIN

La Chambre discute le budget du ministère du travail, de l'hygiène, assistance et prévoyances sociales.

M. Lebas fait confiance au ministre du travail pour qu'il obtienne partout l'application de la journée de 8 heures et l'amélioration du travail. M. Peyrol proteste contre l'insuffisance des crédits pour l'hygiène et l'assistance publique. Il établit que par suite du manque d'organisation pour la lutte contre la tuberculose et le cancer, la mortalité ne diminue pas.

Il demande de porter de 90 à 300 francs par an l'indemnité aux familles nombreuses et réclame l'augmentation des primes à la natalité.

M. Claussat demande la constitution d'un grand ministère de la santé publique.

Soir

La Chambre reprend la discussion du budget du travail. M. Lefebvre proteste contre la campagne menée tendant à l'abrogation de la loi de 8 heures. M. Grinda parle en faveur de la loi sur les assurances sociales. Il demande au ministre s'il est prêt à faire le nécessaire pour que ce projet soit examiné par le Sénat.

M. Nogaró donne communication du rapport relatif au budget du travail. Les crédits de ce budget sont de 700 millions. Il estime que c'est insuffisant pour les assurances sociales et même pour donner des indemnités plus élevées aux familles nombreuses.

M. Godart, ministre du travail indique le souci qu'il a de défendre la journée de 8 heures, la construction des habitations à bon marché, le repos hebdomadaire l'hygiène publique et l'assistance sociale.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Un crime odieux à Fontenay

Les nommés Jean Caradache, 18 ans, Armand Tisseau, 17 ans, venus de Paris, se cachèrent dans le grenier de Mme Petit, âgée de 79 ans, à Fontenay-sous-Fouronnès.

Ils pénétrèrent chez elle hier matin, la bâillonnèrent, en exigeant qu'elle leur remit son argent. Elle leur remit une somme de 174 francs. Ils la ligotèrent alors, la jetèrent sur son lit et l'enfermèrent. Puis ils disparurent.

Mme Petit parvint à se dégager, après leur départ; elle appela au secours et les deux jeunes malfaisants furent arrêtés à la gare de Mailly-la-Ville, au moment où ils reprenaient le train pour Paris.

A LA CHAMBRE

Séance du matin du 18 décembre

La Chambre, ce matin, sous la présidence de M. Bouyssoou, a poursuivi la discussion du budget du travail et de l'hygiène.

M. Doriol, communiste, signale les conditions déplorables dans lesquelles travaillent les jeunes ouvriers dont les salaires sont dérisoires.

L'affaire Matteotti

De Rome: Le *Diritto Italiano*, la revue spéciale italienne de la jurisprudence, annonce que l'instruction de l'affaire Matteotti a échoué complètement.

Après six mois d'enquête, les magistrats n'ont pu obtenir ni aveux ni preuves d'aucune sorte.

La Cène de Léonard de Vinci

De Milan: La Cène, célèbre fresque de Léonard de Vinci, très dégradée, vient d'être restaurée par le peintre Cavagnani. Les travaux ont duré 4 mois.

Accident d'automobile

Les époux Catelle, de Prades, Pyrénées-Orientales, ont été tués dans un accident d'automobile à Quillan.

La santé de M. Herriot

La santé de M. Herriot continue à s'améliorer sans incident. La température est de 37 degrés deux.

BENEDICIOMENTS

Madame Veuve GRÉGORI; Madame et Monsieur Charles MANDÉ; Madame et Monsieur Henri LAMAU-RY et leur enfant; Les familles COURBES, PLANCHE et RIVIÈRE-GRÉGORI, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Léon GRÉGORI

La messe du corps aura lieu demain vendredi, 19 décembre 1924, à 6 heures du matin, en l'église Cathédrale.

BENEDICIOMENTS

Monsieur et Madame Lucien LAFONT et leurs enfants; Monsieur René LAFONT, sous-officier à Madagascar et Madame René LAFONT; Monsieur Noël LAFONT, boucher à Cahors; les familles SALGUES, de Funel, et VALETTE, de Cahors, LAPOUJADE, de Montauban, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Casimir LAFONT

La messe du corps aura lieu demain vendredi, 19 décembre 1924, à 6 heures du matin, en l'église Cathédrale.

BENEDICIOMENTS

Monsieur Eugène CRISTIANI, chef d'Escadron au 5^e Spahis, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Eugène CRISTIANI et leurs enfants;

Monsieur le docteur Léon CRISTIANI, médecin-major de 1^{re} classe, officier de la Légion d'honneur, médecin-chef de l'hôpital Coquard à Fez;

Monsieur ALESSANDRI, capitaine en retraite, officier de la Légion d'honneur, et Madame ALESSANDRI et leurs enfants;

Monsieur RAMES, agent général d'assurances, et Madame RAMES et leurs enfants;

Mademoiselle Marie CRISTIANI, Remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. CRISTIANI Hippolyte

Captaine de Gendarmerie en retraite Chevalier de la Légion d'honneur Médaille d'Italie et de 1870



DOCKS DE L'ALIMENTATION

Place Victor-Hugo, CAHORS

Demande Femme de Journée

POUR PAQUETAGE

MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrique. Aiguilles et Accessoires. Catalogue, apprentissage gratuit.

AINES toutes nuances, Echantillon gratis. LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

ETUDE

DE

M^e E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

Samedi 20 décembre à 14 heures, Allées Rénalon, à CAHORS il sera vendu aux enchères publiques

trois chevaux provenant de la Gendarmerie.

CONTOU.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant: M. DAROLLE.

Feuilleton du « Journal du Lot » 37

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

DEUXIEME PARTIE

VI

Le lendemain matin, Herbeline attendait fiévreusement Marguerite dans la véranda. Elle vint un peu plus tard que d'habitude — et Madeleine fut presque tout le temps présente à l'entrevue. Pendant une courte absence de la jeune femme, il dit, suppliant :

— Je ne vous aurai pas vue ce matin... Ne voulez-vous pas que nous nous reconstruions cet après-midi à la Mare des Sagittaires?... Vous y êtes allée quelquefois pour Mme Montaux...

Elle répondit, craintive :

— Nous nous reverrons demain...

— Oui, mais après ce qui s'est passé hier, il était nécessaire que...

Qu'est-ce qui était nécessaire ? Il n'en savait rien en commençant sa phrase. Il reprit en balbutiant :

— Il est nécessaire que je vous rassure.

En réalité, il sentait, outre un désir ardent d'être seul avec elle, ce

besoin « d'explication » que tout amant juge indispensable après une scène interrompue. Il lui semblait qu'il y avait quelque chose à arranger, à réparer, et qu'ensuite, il pourrait reprendre la vie d'apparavant, se contenter de la seule présence de Marguerite au château... Elle-même, au fond, avait l'impression qu'il serait bon qu'ils se vissent une seule fois sans témoins, pour une entente définitive qui les tranquilliserait. Elle dit :

— Je puis passer vers quatre heures à la Mare des Sagittaires.

Ils se lurent. Madeleine rentra dans la véranda. Tous deux n'osèrent plus se regarder.

Quelques heures plus tard, Guy suivait tout pensif la route qui conduisait à la Mare des Sagittaires. Il atteignait la cabane de la pointe, où la vieille paysanne rhumatisante l'accueillit avec son ronron de paroles. L'adolescent était debout, mais il semblait tout aussi malade et débilé que lorsqu'il était au lit. Peut-être ses yeux ronds étaient-ils un peu moins févresques. Le médecin le trouva en arrêt comme un animal qui attend et, de fait, il y avait plusieurs minutes qu'il pressentait l'approche du visiteur :

— Eh bien ! s'écria Herbeline, ça va décidément mieux ?

— Oui, marmotte la vieille... Il est quasiment fort, ces jours-ci...

— Et fait le tour de la mare, et pis même qu'y va des fois jusqu'à près de la

rivière, oui-dà !... Hier, il a seulement rentré en plein orage.

Guy n'écoula pas. Il n'était venu là que pour pouvoir mieux donner l'emploi de son temps, si quelque hasard le rendait nécessaire. Quoi qu'il mentit assez naturellement sur les circonstances d'un acte, il se força toujours de ne pas commettre d'inexactitudes en ce qui concernait les endroits où il avait passé.

Il prit machinalement le poignet du malade et lui tâta le pouls :

— Pas de fièvre, fit-il...

L'adolescent fixa sur lui ses yeux ronds et phosphoreux, mais les détournait aussitôt.

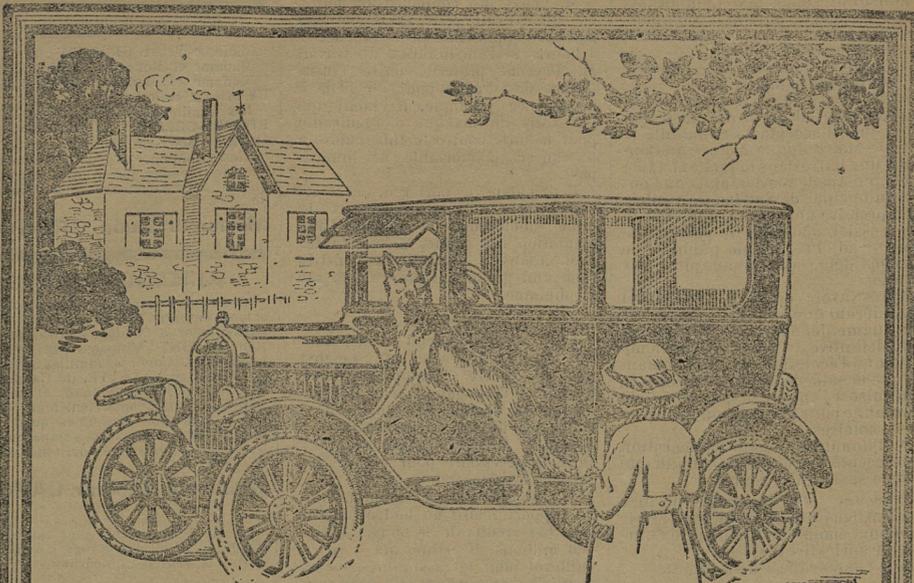
Herbeline remarqua une fois de plus la terreur qu'il inspirait à cette bizarre créature. Il ne put s'empêcher de dire :

— Je vous fais peur ?

L'autre se mit à trembler. Son long-cou se contorsionna comme un serpent, sa bouche minuscule fit entendre un souffle saccadé; les épaules vibrèrent. Herbeline répéta sa question d'une voix impérative. Le malade parut faire l'effort de résister. Une seconde ses poings frêles se crispèrent — mais il céda vite, il répondit à voix basse :

— Oui.

— Pourquoi ? demanda Herbeline. Et, s'adressant à la vieille femme :

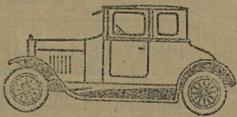


Ford

**LE MAXIMUM DE CONFORT
POUR
LE MINIMUM D'ARGENT.**

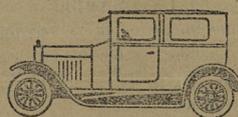
L'Élégance de la ligne
alliée
à la Solidité et à la Souplesse.

2 places - 2 portes.



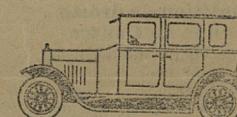
17.500.

5 places - 2 portes.



19.500.

5 places - 4 portes.



20.500.

(pris à Bordeaux)

LIVRAISON IMMÉDIATE
Chez tous les Agents Ford, dans toute la France.

Automobiles Ford
33, Boulevard Albert 1^{er} - BORDEAUX

Bibliographie

Abonnez-vous à
LA REVUE HEBDOMADAIRE
qui publie dans son numéro du 13 décembre 1924 : « L'Homme et le Mystère en Asie (Traduit de l'anglais par Robert Renard) », par Ferdinand Ossendowsky. — « Aubade (Poésie) », par Louis Le Cardonnell. — Journal : « La Révolution de 1848 », par le Comte Rodolphe Apponyi.

France : Un an, 40 fr. ; six mois, 24 fr. ; trois mois, 15 fr. — Étranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr.
Pion, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

LES ANNALES
Des pages des trois nouveaux immortels : Georges Lecomte, Emile Picard, Albert Besnard ; des études de Forbin sur le Soudan et l'Égypte, de Jacques Moriane sur le Salon de l'Aviation, ainsi qu'une curieuse chronique de G. Lenôtre : *L'Homme Oiseau* ; des articles de Pierre Brissot, Marguerite Moreno, Gustave le Bon, Jean Bastia, etc. Voilà ce que donnent les *Annales* de cette semaine, avec la première tranche d'un roman inédit de Claude Farrère : *Une Jeune fille voyagea*. En vente partout : 90 centimes.

MONSIEUR,
Veuillez-vous faire plaisir
à votre Femme, à votre Fille...?
Moyennant 10 Timbres de 25 centimes joints au Bon-Prime ci-dessous, nous enverrons un abonnement de *Un Mois* à « LA FEMME CHEZ ELLE » et une charmante prime à broder :
Napperon « Les Eglantines » (20x20) dessiné et peint sur toile rustique avec les fournitures nécessaires à la broderie.

BON-PRIME
à retourner aux
Publications Françaises Tedesco
(service A)
39, Boulevard Raspail, Paris-7^e
Ci-joint 10 timbres de 25 cent. pour l'envoi de l'abonnement et de la prime mentionnés ci-dessus.
Adresse de la
Bénéficiaire
De la part de M.

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes
de parfaites maîtresses de maison
ni des femmes d'intérieur accomplies
Mais vous pouvez toutes
le devenir grâce aux
Publications Françaises Tedesco
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTESPECIMEN » contenant :
1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames* ;
2° un numéro de *La Femme Chez Elle* ;
3° un numéro de *Mon Aiguille* ;
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »
à retourner sous enveloppe affranchie
aux
Publications Françaises TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTESPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications : « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud.
Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom.....
Adresse.....
Date et Signature.....

MADAME,
LE PETIT COURNIER DE LA
FEMME CHEZ ELLE
est **GRATUIT**
PUISQUE CHAQUE N^o
CONTIENT UN **BON-PRIME**
REMBOURSANT -
PLUSIEURS FOIS
LE PRIX D'ACHAT
Le Numéro 0.25
LE DEMANDER PARTOUT

LES FEMMES DE GOUT
trouvent dans
PARIS-BRODERIE
En vente partout le N^o : 1 fr.
LES PLUS JOLIS
DESSINS DE BRODERIE
GRANDEUR d'EXÉCUTION
AVEC DESSINS
Décalquables
AU FER CHAUD
(Procédé Breveté)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Mise en vente d'Affiches Artistiques
Grands Châteaux de la Loire
Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saurmur, Ussé, Villandry.
Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne
Audierne, Douarnenez, Le Faouët.
Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées
Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cantaret, Luchon, Cité de Carcassonne.
Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne
Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.
Vues du Maroc et d'Espagne
Une porte à Fès, Pont de Tolède.
Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).
Réduction aux Membres de l'Enseignement.
Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.
Billets directs simples et d'aller et retour (1^{er}, 2^e et 3^e classes). Enregistrement direct des bagages, Voitures directes. — Wagons-Lits — Wagons-Restaurant.
Express. — Départ Paris-Quai

d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2^e et 3^e classes).
Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{er} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

L'Amérique du Sud
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.
Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies *Sud-Atlantique* et *Chargeurs-Réunis*, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.
Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement au port d'embarquement ou à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Voyages en Portugal

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay :
Des billets simples et aller et retour individuels en 1^{er}, 2^e et 3^e classes ;
a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coimbra, via Fuentès d'Onoro-Villarformoso ;
b) Pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coimbra et Porto Campanha, via Madrid-Valencia d'Alcantara ;
c) Pour Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba.
Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours.
Train rapide de luxe quotidien « Sud Express » entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne.
Il est rappelé que les paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Compagnie Générale Transatlantique font maintenant escale à Lisbonne ; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc.
Lisbonne est également port d'escale des paquebots de la Compagnie Sud Atlantique à destination de l'Amérique du Sud, en provenance de Bordeaux.

A VENDRE
Un CHAUFFE-BAIN d'occasion
au gaz
S'adresser : *Salle des Ventes*
Mme ROUGÉ, rue Emile-Zola

Société des Transports en Commun de la Région Parisienne demande **RECEVEURS** (lib. serv. mil., âgés moins de 40 ans). Se prés. ou écrire pour renseign., 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18^e).

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'ANÉMIE et les Pâtes colorées.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N^o 53
Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

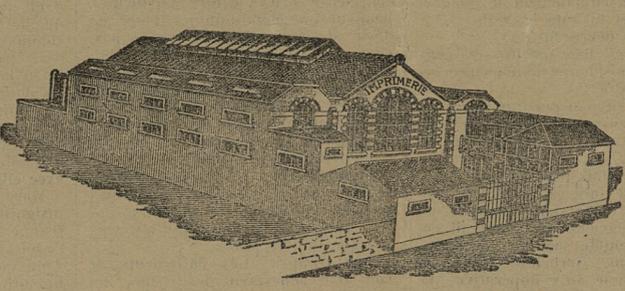
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE **PRIX MODÉRÉS**